

Secrétariat général (SG)

Genève, le 16 février 2017

Réf.: **CL-17/07**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Téléfax: +41 22 730 6627 Aux Etats Membres de l'UIT

E-mail: contributions@itu.int

Objet: Prolongation de la consultation auprès des Etats Membres sur les améliorations

susceptibles d'être apportées au déroulement de la Conférence de plénipotentiaires

Madame, Monsieur,

Suite à la Lettre circulaire <u>CL-16/48</u>, une compilation des réponses reçues des Etats Membres a été présentée au Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines à sa dernière réunion (<u>CWG-FHR 7/10</u>). Compte tenu de l'importance du sujet, le Groupe de travail a demandé que la consultation soit prolongée afin de donner aux Etats Membres davantage de temps pour faire part de leur avis.

Je souhaite donc renouveler l'invitation que j'ai adressée aux Etats Membres afin qu'ils soumettent leurs contributions et leurs avis sur les mesures qui permettraient d'améliorer l'efficacité des travaux de la PP, en particulier dans les domaines suivants:

- 1) intensification des travaux préparatoires aux niveaux régional et interrégional;
- 2) réaffirmation du rôle de la PP en tant qu'organe décisionnel suprême de l'Union;
- 3) amélioration des procédures d'élection;
- 4) utilisation des outils de gestion de la Conférence actualisés et intégrés, dans un souci d'efficacité accrue et pour améliorer les pratiques économes en papier de la Conférence; et
- 5) suppression des services d'interprétation sous-utilisés.

Lors de l'élaboration de leurs contributions, les Etats Membres sont invités à tenir compte des recommandations du Corps commun d'inspection soumises à la session de 2016 du Conseil et qui figurent dans le <u>Document C16/49</u>, en particulier aux paragraphes 28, 55 et 85 ainsi que dans les documents du Conseil <u>C16/4</u>, <u>C16/100</u>, <u>C16/120</u> et <u>CWG-FHR 7/10</u> du CWG.

Les contributions doivent être envoyées par courrier électronique (<u>contributions@itu.int</u>), au plus tard le <u>6 mars 2017</u>. Sur la base des informations reçues en retour, un document contenant les propositions plus étoffées concernant la modernisation de la PP sera soumis, en vue de son examen, à la session de 2017 du Conseil qui se tiendra du 15 au 25 mai 2017.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(signature)

Houlin ZHAO Secrétaire général